

SAINT JEAN BREVELAY
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 MARS 2009

APPROBATION ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2008

Le compte administratif de la commune est adopté à l'unanimité, avec un excédent de fonctionnement de 904 490,71 € et un excédent d'investissement de 174 655,65 €.

Le compte administratif du service assainissement est également adopté à l'unanimité, avec un excédent de fonctionnement de 236 156,87 € et un excédent d'investissement de 353 376,55 €.

SUBVENTION D'EQUILIBRE DU CCAS – 2009

Le Conseil municipal décide de verser, pour l'exercice 2009, une subvention de fonctionnement de 6 500 € au C.C.A.S. de Saint Jean Brévelay.

SUBVENTIONS 2009 AUX ASSOCIATIONS

Il est décidé d'allouer les subventions suivantes pour l'année 2009 :

Associations sociales, humanitaires & scolaires

Accueil Emplois Services	0,15 € / habitant *
Aide à Domicile en Milieu Rural St Jean Brévelay (ADMR)	0,075 € / habitant
A.P.E.L. école Notre Dame	100 €
Amicale laïque école PEV	100 €
Association aide-ménagères canton St Jean Brévelay	0,15 € / habitant
Banque alimentaire du Morbihan	0,15 € / habitant
Les Restaurants du Cœur	100 €
Lycéens du lycée horticole (A.L.E.S.A.)	100 €
Secours catholique	0,15 € / habitant
Vaincre la mucoviscidose (VLM)	100 €
Fraternité chrétienne des personnes malades & handicapées	100 €

Associations éducatives et de loisirs

Amicale des sapeurs-pompier	100 €
Animation et loisirs de la maison de retraite du Porhoët	100 €
Club de l'Espoir	100 €
Fleurs et décors	100 €
L'asso de cow-boys – festival Ric Rac Rock	100 €
Club des doigts agiles	100 €
Secourisme au pays de la Claie	100 €
Société de chasse de saint Uhec	100 €
Société de chasse du Lay	100 €
Société de chasse du Moustoir	100 €
Le Souvenir Français - comité cantonal	100 €
UCAB commerçants & artisans de Saint Jean Brévelay	100 €
UNACITA	100 €

Associations sportives

Amicale Sportive Brévelaise - football	200 € / équipe + 20 € par jeune **
Auto club brévelais	100 € + 20 € par jeune
Club cyclotouriste	100 € + 20 € par jeune
CPB (club de pétanque brévelaise)	100 € + 20 € par jeune
Espérance - section football	200 € / équipe + 20 € par jeune
Gym danse brévelaise	100 € / section + 20 € par jeune
Judo club brévelais	100 € + 20 € par jeune
Marc'h hag all - équitation	100 € + 20 € par jeune
Moto club brévelais	100 € + 20 € par jeune
Tennis club brévelais	100 € / équipe + 20 € par jeune
Tennis – section badminton	100 € + 20 € par jeune
Espérance - section tennis de table	100 € / équipe + 20 € par jeune
Yoga bien être	100 €
Club sportif du collège saint Louis	6 € / élève de Saint Jean Brévelay
Club de volley brévelais	100 € / équipe + 20 € par jeune

* habitant : population totale au 1^{er} janvier 2009, soit 2683 habitants.

** jeune : jeune de moins de 18 ans domicilié sur la commune au 1^{er} janvier 2009.

VOIRIE DEFINITIVE DES LOTISSEMENTS DE COET BIHAN ET DES 3 FRERES SAMSON

La Commission d'appel d'offres a attribué le marché de la voirie définitive des lotissements de Coet Bihan et des trois frères Samson à l'entreprise GEORGES TP, de Loccal-Mendon, pour un montant de travaux de 263 050 € HT.

PARTICIPATION AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT DE L'ECOLE NOTRE-DAME

Conformément au contrat d'association du 18 janvier 1994 modifié le 25 janvier 1996, il sera versé pour l'année 2009, au titre des frais de fonctionnement, la somme de 368,64 € par élève de primaire, et de 979,23 € par élève de maternelle. Ces chiffres correspondent au coût de fonctionnement par élève de l'école Paul Emile Victor.

RESTAURATION D'UN TABLEAU

Un tableau exposé dans l'église sera restauré, il s'agit de « La Descente de Croix », (huile sur toile) daté de 1891 et copie d'un RUBENS exposé au Louvres. La proposition moins-disante du cabinet de restauration RUEL-TSESMELOGLOU de Nantes est acceptée, pour un montant de 5 530 € HT. Une subvention de 50% sera apportée par le Conseil général.

DESIGNATION D'UN REFERENT SUR LES ADDICTIONS

Les addictions (alcool, tabac, cannabis, etc.) représentent aujourd'hui en France un problème de santé publique majeur, notamment chez la population jeune. La préfecture du Morbihan, dans le cadre du Programme Départemental de Prévention des Addictions, propose la mise en place d'élus Référents pour la prévention des conduites addictives dans chaque commune du Morbihan, afin qu'elle puisse s'appuyer sur un échelon de proximité dans le cadre du programme de lutte. Madame Marie-Thérèse BOULVAIS est désignée élu Référent pour Saint Jean Brévelay.

FIXATION DES TARIFS REMPOTAGE 2009

Les tarifs pour l'opération annuelle de rempotage sont fixés comme suit :

Rempotage par les particuliers :

Pot ou suspension (deux ou trois plantes) : 1 €

Jardinière (longueur inférieure à 0,60 m) : 2 €

Jardinière (longueur supérieure à 0,60 m) : 3 €

Rempotage par le service espaces verts :

Pot ou suspension (deux ou trois plantes) : 2,50 €

Jardinière (longueur inférieure à 0,60 m) : 4,50 €

Jardinière (longueur supérieure à 0,60 m) : 6,50 €

TRANSFERT DE L'ACTIF IMMOBILIER DU COLLEGE EUGENE GUILLEVIC

Dans le cadre de la loi du 13 août 2004 relative aux libertés publiques et responsabilités locales, il est décidé le transfert de propriété de l'actif immobilier du collège Eugène Guillevic au profit du Département. Les frais d'actes afférents au transfert de propriété seront à la charge du Département.

VENTE D'UN DELAISSÉ ROUTE DE BIGNAN

Un délaissé communal sera cédé pour partie à M. Pascal MICHEL et pour partie à M. Patrick MORVAN, pour une superficie totale d'environ 1000 m². Ce terrain est situé aux abords du rond-point de Botley, route de Saint Allouestre.

AIRE DE JEUX

Une aire de jeux sera réalisée par la société SDU de Locminé sur le terrain de l'ancien camping rue du Borhig.

AMENAGEMENT DU PARKING DE LA METAIRIE

La maîtrise d'œuvre du projet est confiée au cabinet d'urbaniste SOGREAH de PLOEMEUR. Cet aménagement permettra d'intégrer la bande de terrain de 6 mètres de largeur située au long de la rue du Stade, côté nouvelle gendarmerie, qui avait été réservée pour l'élargissement de la voie ou la création de places de stationnement supplémentaires.

VOIRIE RURALE 2009

La commission voirie a établi le programme prévisionnel annuel de réfection de la voirie, pour une estimation de 58 290 € HT.

VOIRIE

Le tablier du pont de Kergouriec est en mauvais état : les fers à béton présentent d'importantes traces de corrosion. Une réfection est à prévoir, elle est estimée à environ 7 500 € HT.